

## 9 octobre 2014 Le Sud Ouest (par Valérie Deymes)

Les anti-LGV ont réuni à Roquefort, hier, 400 personnes. Objectif : se préparer à l'enquête publique.



La salle Arlabosse de Roquefort a fait le plein, hier soir.© PHOTO

PHOTO VALÉRIE DEYMES

[v.deymes@sudouest.fr](mailto:v.deymes@sudouest.fr)

«Le dossier va être long pour l'administration et nécessitera de longues batailles. Les procédures en France ont deux temps : le temps du débat politique et le temps du débat juridique et il est important de ne pas les mélanger. L'enquête publique qui s'ouvre le 14 octobre est l'étape charnière entre ces deux temps, qui s'attaque au débat de fond. La mobilisation doit être forte. Le nombre de personnes qui se déplacent à l'enquête publique fait partie des éléments d'appréciation de la pertinence du projet. » Hier soir, Me Étienne Tête, avocat au barreau de Lyon, et militant Europe Ecologie-Les Verts de la première heure, s'est adressé à une salle de 400 personnes, réunies par la Coordination 47, collectif d'associations anti-LGV, à la salle Arlabosse de Roquefort.

Faire bouger la commission

Tandis qu'à l'extérieur, les gendarmes sillonnaient le parking et qu'un hélicoptère survolait la zone , les anti-LGV s'armaient pour aborder l'enquête publique sur la LGV Bordeaux-Toulouse, avec les précieuses recommandations de leur conseil.

« Ce n'est pas le moment de se lancer dans des procédures. Elles viendront après lorsque la commission d'enquête aura rendu son avis puis lorsque l'autorité aura rendu sa décision sur le projet GPSO (ndlr : Grand projet du Sud-Oues. »

Pour le débat de fond, Me Tête l'a répété, « la mobilisation est primordiale. Il vaut mieux se déplacer pour l'enquête publique que de faire des pétitions, l'impact psychologique est plus fort... et un avis défavorable de la commission d'enquête est un élément favorable pour que le recours soit suspensif ! Il est donc important d'essayer de convaincre et travailler les arguments. Il y a également possibilité de faire surgir des réserves à la commission quant au tracé proprement dit. »

Financement

Et après ? « Il y a effectivement des possibilités d'attaquer le projet. Le premier point d'attaque est le financement. Dans les enquêtes publiques, on a les dépenses sommaires, soit le coût, à la louche, du projet. Mais à aucun moment il n'est spécifié comment on le finance précisément, ni quel est son taux de rentabilité. Deuxième point d'attaque : les dégâts collatéraux, sur les zones environnementales à protéger, sur les terres agricoles, les sites archéologiques, etc. » Et d'énumérer d'autres pistes devant une assemblée attentive, avide d'avoir des réponses et surtout bien décidée à ne pas rater le train... de l'enquête.

Commentaire d'un lecteur:

Tachlanes 09/10/2014 à 08h33 Dehors un hélicoptère tournait, en effet.

Deux jeunes gendarmes sillonnaient le parking dans leur camionnette et relevaient les plaques minéralogiques des participants. Nous étions vraiment désolés pour eux, autant qu'il semblaient l'être par la gravité du geste qu'on les obligeait à faire. Quel grand démocrate avait donné cet ordre si humiliant pour ces deux jeunes gendarmes ?

Imaginez vous un peu l'image de la démocratie que la hiérarchie leur donne.

L'opposition à la LGV, ce GPI2, est elle si porteuse de craintes parmi les rêveurs politiques et leurs champions du BTP ?